

Publié le 22 juin 2022

## Foncière Logement déploie Digneo dans le centre-ville de Marseille

Le 10 mars 2022, Foncière Logement a signé un protocole foncier avec la Sem Marseille Habitat et, le 31 mars, une promesse de vente avec SOLEAM (Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire métropolitaine) avec pour objectif de déployer Digneo, son outil de lutte contre l'habitat indigne. Une double signature qui marque les premiers résultats concrets sur le centre-ville de Marseille de la convention de coopération engagée en février 2020 avec la Métropole Aix-Marseille-Provence. Dans le viseur, la rénovation de 70 logements insalubres pour un montant de 16 M€, reposant notamment sur le contrat de projet partenarial d'aménagement (PPA) conclu entre la Métropole, la Ville de Marseille, l'État et sept autres partenaires.



Le 5 mai 2022, la métropole Aix-Marseille-Provence et la Foncière Logement ont fait le point sur l'avancement du protocole foncier dans le cadre d'un communiqué commun :

- **Une promesse de vente avec [SOLEAM](#) a été signée, concernant trois immeubles à réhabiliter dans l'hyper centre de Marseille**, une « dent creuse » proche de la gare Saint-Charles et un terrain nu dans le quartier Saint-Mauront. « Le projet représente plus de 12 millions d'euros d'investissements et permettra de remettre sur le marché 54 logements tant locatifs conventionnés que locatifs intermédiaires à loyers décotés de 20 % par rapport au marché », indiquent les deux protagonistes.
- La signature d'un protocole foncier avec la Sem d'habitat [Marseille Habitat](#), portant sur quatre immeubles du centre-ville de Marseille, acquis dans le cadre de la concession Éradication de l'habitat Indigne, dont trois dans le quartier du Panier. L'objectif est de réaliser 16 logements pour un investissement global fixé à 4 millions d'euros.

**Foncière Logement propose aux collectivités engagées dans la lutte contre l'habitat indigne une solution sur mesure pour dénouer ces situations, en lien étroit avec les problématiques patrimoniales et urbaines.** Le produit investisseur Digneo consolide une offre de locatif libre décoté et intermédiaire, une part de locatif conventionné et une part en cession, « pour apporter une offre très variée dans les centres-villes dégradés et contribuer à diversifier l'offre d'habitat et de peuplement ». **Depuis son lancement en janvier 2020, près de 900 logements ont été engagés par Digneo et plus de 3 000 sont en cours d'étude.**

Par Stéphane MENU